Le Congrès des Notaires de France à Lille

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Me PONS rappela à la suite de ce rapport et aux applaudissements de l'assemblée, le rôle du premier plan joué par le Notariat canadien, en ce qui concerne le maintien de la langue, des coutumes et de la culture française au Canada.

Me BOUTROLLE donna lecture d'un remarquable rapport sur les moyens de grandir le rôle social du notariat. « Soyons des juristes instruits — dit en substance ce rapport — des conseils désintéressés, de probité toujours absolue, encourageons les dons en faveur des œuvres charitables quand nous le pouvons, soyons des conciliateurs prévenant les différends, mettons notre savoir au service du public et du bien public, des dépositaires consciencieux ». Me Boutrolle termina en montrant la nécessité de travailler à réaliser des groupements professionnels organisés de mieux en mieux.

Au monument aux morts

Les Congressistes se rendirent ensuite au Monument aux Morts de la ville de Lille, où ils déposèrent quatre splendides gerbes de fleurs; les fleurs étaient portées par Mes Pons, au nom des Congressistes; Joussetin, au nom de la Chambre Notariale de Paris; Cois, délégué belge; Sirois, délégué canadien.

Après le déjeuner intime, les séances de travail des commissions se poursuivirent à la Société Industrielle toute la journée, pendant qu'une grande partie des Congressistes allaient en autocars visiter des établissements textiles de la région Lille-Roubaix-Tourcoing-Armentières.

A l'Hôtel de Ville de Lille

A 17 h. 30, une réception des Congressistes était faite à l'Hôtel de Ville par la municipalité lilloise, représentée par M. Spriet, adjoint, représentant le maire; Masson, Favières, Jean Lévy, Arquembourg, adjoints au maire; Bauche, Peeters, Dompsin, conseillers municipaux.

M. SPRIET, après avoir excusé le maire de Lille, empêché, salua les Congressistes au nom de la ville de Lille; insista sur l'importance de leur Congrès, émit le vœu qu'il apporte des réalisations pratiques et rendit hommage aux délégués belges et canadiens.

Me PONS, au nom des Congressistes, remercia M. Spriet et la ville de Lille de leur accueil si bienveillant, fit l'éloge du magnifique Hôtel de Ville de la capitale de la Flandre française et leva son verre à la prospérité de Lille.

Me Cois et Sirois, ayant remercié M. Spriet, on prit les vins d'honneur et l'on visita l'Hôtel de Ville.

Une représentation de gala

Le soir, une splendide représentation théâtrale eut lieu au Grand Théâtre-Opéra de Lille. On y applaudit notamment l'orchestre du Grand Théâtre, dirigé par M. H. Boullard; M. Armand Crabbé, baryton; Mlle Lucy Perelli, de l'Opéra-Comique; M. Bertin, de la Comédie-Française, et « La Légende d'Hélia », ballet de MM. Nicole Guerre et Flament, dansé par Mlle Solange Schwarz, première danseuse de l'Opéra de Paris et douze de ses camarades. Ce gala avait été organisé par M. Paul Frady, directeur des Théâtres Municipaux de Lille. — V. B.

LA JOURNEE DE MARDI

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui :

A 8 h. 30 : séance de travail, suivie de la **séance de clôture.** — 12 h. : déjeuner en commun dans trois des principaux hôtels. — 13 h. 30 : excursion en autocars à Lens et à Notre-Dame-de-Lorette. — **20 h. : banquet officiel aux Ambassadeurs.**

Des groupes seront organisés dans la matinée du mardi 17 juin pour faciliter la visite de la Ville et du Palais des Beaux-Arts, si justement réputé pour ses magnifiques toiles de l'Ecole flamande.

Le pèlerinage sur le front belge des Vétérans des Armées de terre et de mer et leur passage à Cassel

Terminant leur congrès par un pèlerinage sur le front belge, les vétérans des armées de terre et de mer sont passés à Cassel, lundi vers 9 h. 30, au nombre de 250 environ. Ils ont été reçus à l'entrée de la ville par MM. Masselis, maire; Dequidt, adjoint, représentant la municipalité; M. Beudaert, président, M. Ballioy, secrétaire, et les membres de la Société des Vétérans de Cassel avec leur drapeau.

Le cortège se rendit immédiatement au monnument du maréchal Foch, où M. Sanebœuf, président général, déposa une magnifique palme et rendit hommage aux soldats, au maréchal Foch, ainsi qu'aux vieux combattants de la guerre de 1870, pour lesquels il revendiqua le bénéfice de la retraite du combattant. M. Masselis, maire, remercia les vétérans d'avoir bien voulu commencer leur pèlerinage par Cassel et rendit hommage à cette honorable société. M. De Borzat, vice-président, en fit l'interprète des membres du congrès pour rendre hommage à l'admirable dévouement de M. Sansbœuf, le promoteur de la retraite pour les anciens combattants de 1870, et qui, malgré son grand âge (82 ans) ne craint pas les fatigues des réunions et déplacements pour aider ses vieux camarades.

Après avoir pris les vins d'honneur chez M. Gournay, au restaurant du Panorama, les vétérans se rendirent au monument aux morts où M. Sansbœuf dit toute son émotion de s'incliner devant les noms des héros de la dernière guerre, tandis que M. Charles Beudaert, président des vétérans de Cassel, déposa une gerbe de fleurs.

Les vétérans étaient accompagnés de M. le général Remond, le colonel Grandgean, M. Boulanger, secrétaire général; M. Chardin, administrateur, etc...

Le drapeau du siège social était porté par M. Mailleterre, lequel avait la poitrine couverte d'une trentaine de médaille. M. Sansbœuf remercia M. le maire pour l'aimable accueil qui leur fut réservé et les vétérans partirent pour Ypres, seconde étape du pèlerinage.

Le gagnant du 2me gros lot de la Tombola de la Presse

C'est M. Victor EVRARD, un ouvrier de Maubeuge, qui a acheté son billet au dépositaire du « Réveil du Nord »

Encore une fois, le « Réveil du Nord » a porté chance à une brave famille. C'est, en effet, un ouvrier maubeugois qui a gagné le 2e prix de la tombola de la Presse.

C'est dimanche seulement que l'heureux gagnant du 2e lot de la grande tombola de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord, dit Loterie de la Presse, s'était fait connaître ; le possesseur du billet N° 9.751 de la série 77 se verra donc attribuer le portefeuille de 20.000 francs.

Or, ce billet a été vendu par M. Gangloff, dépositaire du « Réveil du Nord » à Maubeuge, à M. Victor Evrard, ouvrier métallurgiste aux Etablissements Pelgrime, à Douzies-Feignies et demeurant à Maubeuge, rue Saint-Jean, faubourg Saint-Quentin.

La joie dans une famille de braves gens

M. Evrard deviendra donc l'heureux propriétaire d'une coquette somme. De même que le premier, le deuxième lot de la tombola ne pouvait mieux échoir. M. Victor Evrard est un brave travailleur, de condition modeste ; âgé actuellement de 26 ans, il épousa voici un peu plus de deux ans, Mlle Goblet et bientôt un petit garçon qui est âgé actuellement de 18 mois, vint égayer le jeuns foyer.

Inutile de dire la joie qui accueillit l'annonce de cette petite fortune imprévue. M. Evrard se refusait à croire à une telle chance. Il craignait de se tromper et sollicita l'avis de nombreuses personnes de son entourage avant de se faire connaître. Enfin il finit par se décider à téléphoner au siège de l'Association des Journalistes à Lille et fut invité à se présenter, muni de son billet.

Nous aurions voulu le joindre hier pour lui demander ses impressions, mais ce plaisir nous fut refusé, car M. et Mme Evrard, laissant la garde de leur enfant aux grands-parents de celui-ci, M. et Mme Goblet, s'étaient tous deux rendus à Lille pour avoir plus vite confirmation de la bonne nouvelle.

Inutile d'ajouter que toute la famille et tous les amis des gagnants se réjouissent de cette chance favorisant un honnête et jeune ménage de travailleurs.

La grave affaire de mauvais traitements d'Haillicourt

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il est, en outre, prouvé que vendredi dernier, Marie Morel, au lieu de s'occuper de sa belle-fille malade, est partie de chez elle à 15 h. 30 pour aller se promener à Bruay et ne revint à son logis, qu'à 20 h. 30.

L'hostilité de la foule

Les choses en sont là et pour l'instant la police locale est obligée de monter la garde près du domicile de la marâtre, en vue de soustraire celle-ci à l'hostilité de la foule qui veut la lyncher.

Les résultats de l'enquête de la gendarmerie vont être communiqués au Parquet et il est fort probable que la coupable, qui est dailleurs gardée à vue, sera mise en état d'arrestation.

Ce qu'on dit...

On raconte, en outre, que Marie Morel aurait fait subir de mauvais traitements à la petite Yvonne Delvart, dans le but de la faire mourir et de profiter d'un héritage d'une somme de 500 fr. d'une grand'mère, somme qui devait être versée à la petite martyre à sa majorité.

Quant à Roger Delvart, le père de la petite qui est considéré comme un bon travailleur, il déclare ignorer les ignobles procédés de son épouse à l'égard de sa fille.

Le service des Assurances sociales

M. Langeron, préfet du Nord, accompagné de M. Boujard, secrétaire général; de M. Dufour, chef du Service des retraites ouvrières, et de M. Lacquement, inspecteur des Assurances sociales, s'est rendu au Service des Assurances sociales pour se rendre compte personnellement de l'état des travaux d'immatriculation.

Les dispositions prises ont été approuvées et des mesures nouvelles arrêtées dans le but d'intensifier le travail pendant la deuxième quinzaine de juin.

Concours de pêche annoncés dans le Nord et le Pas-de-Calais

On nous communique :

« La Fédération régionale des sociétés de pêche à la ligne du Nord et du Pas-de-Calais, rappelle aux nombreuses sociétés de pêche les divers concours de la région qui lui ont été annoncés.

Le 13 juillet, à DOUAI, concours international organisé par les Chevaliers de la Gaule, 12, rue Saint-Jacques, à Douai.

Le 20 juillet, à CALAIS, grand concours international organisé par la Brême d'Or, boulevard Jacquard, 7, à Calais.

Le 20 juillet, concours à HOUPLIN, près de Seclin, organisé par la Carpe d'Or (1.000 fr. de prix).

En août, grand concours organisé par l'Amicale des Pêcheurs, à MAUBEUGE.

Le 27 juillet, concours international organisé par la société La Matinale de MERVILLE (Nord), sous les auspices de la municipalité.

Les sociétés qui s'inscrivent à ces concours sont invitées à solliciter dès aujourd'hui à leur gare de départ une réduction pour transport, ainsi qu'à l'inspection principale, à LILLE. Nous nous joindrons à elles avec l'espoir qu'il sera donné satisfaction aux très nombreux pêcheurs de la région.

Une grave affaire de mœurs à Saingh'n-en-Weppes

Il y a plusieurs jours, un émule de Masselis, le « célèbre » ogre d'Haubourdin, a tenté de violenter une jeune fille de Sainghin-en-Weppes, et ne pouvant réussir à accomplir son forfait, il l'a frappée avec une sauvagerie inouïe. Voici comment les faits se sont passés:

Un individu peu recommandable

Dimanche dernier, Mlle B. M., âgée de 16 ans, étant allée rendre visite à des parents, descendait à la gare de Don-Sainghin à 22 h. Dès sa sortie de la gare, elle s'aperçut qu'un individu s'était attaché à ses pas. Mlle B. M., qui connaissait la triste réputation de son suiveur, prit, immédiatement la fuite et à toute allure se dirigea vers le domicile de ses parents.

Pour ce faire, elle emprunta un sentier parallèle à la ligne du chemin de fer, et n'apercevant plus l'indésirable, confiante, elle ralentit le pas. Mal lui en prit, car le suiveur, un nommé Lemichez, âgé de 26 ans, passant au travers des champs, s'était posté à un endroit désert proche du sentier, et « tel un fauve il attendait sa proie ».

Dès que Mlle B. M. fut arrivée à sa hauteur, il bondit sur elle et tenta de lui faire subir les derniers outrages. La jeune fille se défendit courageusement et à coups de griffes, à coups de pied, elle repoussa son agresseur tout en appelant « au secours ».

L'acte d'un sauvage

Devant cette résistance imprévue, Lemichez se rua sur Mlle B. M, et la saisissant par les oreilles, lui cogna violemment la tête contre le sol. La victime continuant à pousser des appels désespérés, le triste individu, saisissant de la boue, l'introduisit de force dans la bouche de la malheureuse fillette. Celle-ci, à ce moment, épuisée par la lutte qu'elle avait soutenue et par les nombreux coups qu'elle avait reçus, s'évanouit. Peut-être le sinistre individu serait-il arrivé à ses fins si un secours inespéré n'était venu rendre à Mlle B. M. sa liberté.

Sauvée grace à des passants

En effet, au moment où Lemichez attaquait Mlle B. M., deux ouvriers revenaient de leur travail en bicyclette. Ils roulaient dans l'obscurité, sans lumière, et furent prévenus à hauteur du sentier où se déroulait le drame, que des gendarmes étaient en faction une centaine de mètres plus loin. Immédiatement ils empruntèrent le sentier en question et purent assister à la fin de la scène que nous relatons ci-dessus.

Devant cette apparition, Lemichez, laissant sa victime pantelante, s'enfuit à toutes jambes, mais il avait été reconnu et son arrestation par la gendermerie fut opérée peu après. A la suite d'un interrogatoire de M. Hénaut, juge d'instruction à Lille, cet individu a été laissé en liberté provisoire, mais il sera néanmoins poursuivi pour tentative de viol et coupe et blessures.

Quant à Mlle B. M., à la suite de cette agression, elle sera obligée de garder la chambre pendant trois semaines.

G. M.

Un exposé de M. Maniu sur la politique extérieure de la Roumanie

M. Maniu, président du Conseil, a fait aux représentants de la Presse les déclarations suivantes :

« Le gouvernement entend conserver ses alliances et see sentiments amicaux envers toutes les nations avec lesquelles la Roumanie désire vivre en amitié au service de la paix et du genre humain tont entier. »

Comme on lui demandait si une puissance étrangère avait joué un rôle quelconque, direct ou indirect, dans le changement du régime, M. Maniu a répondu qu'aucune puissance n'a eu et ne pouvait avoir un tel rôle.

Un journaliste demandant ce que ferait le gouvernement roumain dans l'éventualité du retour de l'archiduc Otto en Hongrie, M. Maniu a répondu :

« L'attitude du gouvernement à cet égard est catégorique. La base de notre politique est le respect dee traités de paix qui prévoient entre autres que les Habsbourg ne peuvent pas revenir sur le trône de Hongrie. Par conséquent, le gouvernement roumain est et sera contre l'accession d'un descendent des Hebsbourg au trône de Hongrie, même une simple tentative dans ce sens pourrait compromettre l'avenir de la Hongrie et de la paix. »

Au sujet du mémorandum Briand, M. Maniu a déclaré:

« Je suis heureux d'avoir l'occasion d'exprimer ma satisfaction d'une telle initiative. Je suis partisan de cette idée et considère qu'elle donnera des résultats. Je suis convaincu que cette idée qui s'affirme aujourd'hui, surtout comme une force morale, se développera dans l'avenir comme une réalité pratique et elle aura notre concours entier. »

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 17 juin 1930

Soleil : Lever à 3 h. 48 ; coucher à 19 h. 55.
Lune : Lever à 23 h. 58 ; coucher à 9 h. 30.
Aujourd'hui : St-Manuel. Demain : Ste-Olga.

MÉTEOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites les 16 juin à 13 heures :

Baromètre 763 m/m, baisse depuis la veille à 9 h., 3 m/m 1.

Thermomètre : fronde 24,4 ; Minima 15,0 atteint à 1 heure ; Maxima, 36,3 atteint à 16 heures.

Etat hygrométrique, 83 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 h., 5 m/m 5 ; Direction du vent, Est ; Force, modérée ; Direction des nuages, Sud-Est ; Etat du ciel, très nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu chaud, quelques ondées.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps brumeux et orageux, quelques averses et orages ; vents de Nord, 3 à 5 mètres, même température.

Des orages dévastateurs sur toute la France

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Un village ravagé

Au cours de ce même orage, d'énormes dégâts ont été causés dans la commue de Resson, située dans une cuvette au pied de pentee abruptes d'un côteau dénudé. Le village présente un aspect lamentable : maisons démolies, rues défoncées, routes coupees. Les poteaux de la ligne électrique à hante tension, abattus par le cyclone, rendent encore la circulation plus difficile. Des moutons et une quantité de poules et lapins ont été noyés. La troupe procède au déblaiement.

Une femme accrochée par les cheveux

A Resson, un aqueduc souterrain s'étant rompu sous la poussée des eaux et la rue principale ayant été transformée en torrent, Mme Comus a été entraînée, maie fort heureusement elle est restée accrochée par lee cheveux aux dents d'une rateleuee-lieuse. Elte a été retirée de sa dangeureuse position et transportée à l'hôpital de Bar-le-Duc, en raison des nombreusee blessures qu'elle porte sur tout le corps.

Ajoutons que l'orage a également causé de graves dégâts dans les communes de Naives-Devant-Bar et Rosières-Devant-Bar. De la collins qui domine Naives, a dévalé un flot de boue et de pierres.

Pendant l'orage une motocyclette fut prise en écharpe par un autobus : 2 blessés grièvement

Hier soir dimanche, dans la traversée du village de Pierrefitte-sur-Aire, elors qu'un orage éclatait, un autobus a pris en écharpe une motocyclette montée par deux hommes qui, grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital de Bar-le-Duc.

Les récoltes de la région de Reims détruites

La nuit dernière, plusieurs orages d'une extrême violence, accompagnés de trombes d'eau et de rafales de grêle, se sont abattus sur toute la région située autour de Reims. Dans lee communes de Witry-les-Reims, de Cernay-les-Reims et de Lavannes, les récoltes ont été détruites. La foudre est tombée en divers endroits, causant des dégâts aux installations électriques. Elle a incendié une partie de la caserne de gendarmerie de Ville-sur-Tourbe (Marne). Les orages, qui se répètent presque chaque jour depuis une huitaine de jours, causent dans les régions de vignoblee et dans les centres agricoles une véritable consternation.

Dans les autres parties de la France

LE MANS. — Au cours d'un violent orage qui s'est abattu sur la région de Mortagne (Orne), la foudre est tombée à plusieurs reprises sur des fermes, endommageant les toitures, notamment à Saint-Longis, Mauves-sur-Huine, Pervenchères et Bazoches-sur-Hoëne, où un incendie a détruit en partie un vaste bâtiment. De gros dégâts ont été occasionnés aux cultureee par l'eau et la grêle; le réseau téléphonique a eu fortement à souffrir et les communications ont été interrompuee de longues heures.

ALENÇON. — Un violent orage, qui a duré huit heures, a causé de graves dommagee aux prejries et maisons des arrondissements d'Alençon et de Mortagne. De nombreux animaux ont été foudroyés dans lee herbages, notamment à Colombiers, Semallé, Roche, Mabile et Coulonges-sur-Sarthe.

AUXERRE. — Les dommages causés aux récoltes à Auxerre et dans les communes environnantes par la trombe d'eau de la nuit dernière sont évalués à plusieurs millions. La foudre a brisé quatre pierres tombales au cimetière d'Auxerre. Elle est tombée sur la maison de M. Duprey, conseiller d'arrondissement à Monéteau, qui a subi un légère paralysie d'un bras.

CHAMBERY. — Un violent orage, qui a éclaté sur la région de Maurienne, a causé d'importants dégâts dans la vallée des Arves, où les torrents ont emporté d'énormee quantités de terre et de matériaux de toute sorte. La plupart des voies de communications et notamment la route 16, sont coupées. Une équipe a été demandée au service des Ponts et Chaussées pour rétablir la circulation.

NIMES. — Les orages continuent à s'abattre chaque jour sur la région. Hier, une violente ondée précédée pendant une demi-heure par la chute de gros gréions, qui ont causé d'importants dégâts, s'est abattue sur la région du Grau-du-Roi; en certains endroits, la récolte est compromise.

On signale également d'importants dégâts dans lee régions de Blois, Beauvais, etc.

Des dégâts dans la région de Valenciennes

Lundi, vers deux heures du matin, un violent orage s'est abattu sur Valenciennes et sur la région.

Ce nouvel orage a occasionné des dégâts assez importants; la foudre est tombée notamment à La Briquette et à Onnaing, occasionnent des dégâts à des immeubles, sans atteindre heureusement personne.

A LEERS

Pendant la nuit de dimanche à lundi, un violent orage a éclaté à Leers. La foudre est tombée sur le poste électrique de la Place, où elle a brûlé un transformateur d'une valeur de 10.000 francs.

EN BELGIQUE

Les orages qui se sont succédés hier, à Bruxelles et dans les environs, ont causé des dégâts aux lignes téléphoniques. La foudre est tombée sur du nombreux pylônes, à Woluwe-Saint-Pierre, un ouvrier briquetier a été foudroyé; de nombreuses caves ont été inondées; les pompiers ont été requis en maints endroits pour vider les sous-sols.

LA JOURNÉE SPORTIVE

CYCLISME

Le GRAND PRIX de l'Union Sportive du Sud, est enlevé brillamment par Vanisberghe, du Cyclo-Club Canteleu-Lomme sur bicyclette « Flèche d'Or », pneus « Wolber »

L'épreuve mise sur pied par M. Antoop, a obtenu dimanche un énorme succès, 104 coureurs sur les 114 inscrits, se présentèrent au départ et durant les 80 km. du parcours se livrèrent une bataille acharnée.

Les primes reviennent à André Vanderplanck au premier tour et à Raymond Deportère au second tour.

LE CLASSEMENT

1er Georges Vanisberghe (C.C.O.L.) sur cycle FLÈCHE D'OR, pneus Wolber ; 2. Ludvic Leleu, (V.C.D.) sur cycle WALTOR ; 3. Omer Tuypeus, (U.C.L.), sur cycle GUILSIOR ; 4. Oscar Decombie (V.C.D.) ; 5. Jean Didier ; 6. Gustave Vamponcke ; 7. Edmond Dubois ; 8. Georges Caron ; 9. Paul Decottignies ; 10. Julien Desnulies ; 11. Julien Dekester ; 12. Gaston Delbecque ; 13. Martin Matton ; 14. René Laforte ; 15. Morceau Theon ; 16. Albert Desrumaux ; 17. Raymond Depoortère, etc..

Débutants : 1er Georges Caron (P.A.O.D.) ; 2. Paul Decottignies (O.C.S.M.) ; 3. Louis Lavienne (V.C.O.L.) ; 4. Albert Vézier ; 5. Victor Debarga ; 6. Julien Moulon ; 7. Charles Vanstebaert ; 8. Emile Peters ; 9. Vamlictelboom ; 10. René Dubois ; 11. Emile Delcombe ; 12. Joseph Bleuré.

Urbain Lamoureux, du Vélo-Club Croisé-Laroche, sur bicyclette « Derammelaere », gagne Wasquehal-Quesnoy (2 fois)

Cette épreuve obtint dimanche un énorme succès. Le représentant du V.C.C.L. se sauva peu après le départ et passe en 1er tour avec 4 minutes d'avance. Malgré une crevaison au second tour, il franchira la ligne d'arrivée avec une minute d'avance sur le second.

LE CLASSEMENT

1er Urbain Lamoureux, du Vélo Club Croisé-Laroche, accomplissant la parcours en 2 h. 0«, sur cycle DERAMMELAERE ; 2. Brasseur, C.C.C.L. cycle FLÈCHE D'OR, Pneus Wolber, à 1 m. ; 3. Masdag, du V.C.T., sur cycle DESLAERE ; 4. P. Niedergang, V.C.C.L. ; 5. Delobelle, V.C.T. ; 6. Chocquel ; 7. Mesnil ; 8. Berbier ; 9. Stevens ; 10. Novello ; 11. Dumortier, V.C.C.L. ; 12. Masceele; 13. Yvo Nuyttens ; 14. Louis Folcke.

Le challenge est gagné par le Vélo Club du Croisé-Laroche (1-4-11 : 16 points), devant le vélo Club Tourquennois.

LE CIRCUIT DES FRANCS A TOURCOING

La Pédale des Francs qui devait organiser cette épreuve annuelle dimanche 22 juin à 15 h., se trouve dans l'obligation de la reporter à une date ultérieure, la municipalité n'ayant pas accordé l'autorisation en raison des fêtes quadrinnales du Blanc-Seau. Les coureurs ayant versé leur engagement peuvent retirer leur argent.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

L'une des principales épreuves, le Championnat de France de demi fond derrière motocyclette, qui devait se disputer dimanche au Parc des Princes, avait été reportée à lundi, par suite de la pluie. La distance était de 100 km., plusieurs coureurs ont été victimes de pannes de motocyclette, notamment Paillard ; celui-ci avait pris le commandement de la course, tout en battant les records locaux jusqu'à 40 km., lorsque la manine de son entraîneur eut une première panne. Lacquehay passe en tête. Peu après Paillard était encore victime d'une panne de moto et devait abandonner. Toujours par suite de pannes de moto, Urago abandonnait au 55e km. ; Marronnier au 90e.

Voici les résultats : 1. Charles Lacquehay, en 1 h. 22 m. 11 s. 4/5 ; 2. Auguste Wambst à 5 tours et 100 mètres ; 3. James Aubert à 5 tours et 200 mètres ; 4. Sadi Leport à 6 tours ; 5. Catudal à 14 tours.

Lacquehay a battu les records locaux des 50 et 60 km., dans l'heure 72 km. 920 ont été parcourus. L'épreuve finale pour le titre de Champion de France de cette catégorie mettra en présence, le 20/7, sur la même piste, les 3 gagnants des séries, c'est-à-dire, Charles Lacquehay, François Urago et Georges Paillard.

ATHLETISME

LES CHAMPIONNATS DU NORD DE DEUXIEME CATÉGORIE

Voici les résultats complets de cette compétition qui eut lieu sur le terrain de l'Iris Club Lillois :

100 mètres — 1er, Salve U.S.S.B. ; 2e, Guibert E.A.C. ; 3e, Podevin A.O ; 4e, Chevassus E.A.C.

200 mètres. — 1er, Delerue R.C.R. 24 1/5 ; 2e, Chevassus E.A.C. ; 3e, Despatures I.C.L.

800 mètres. — 1er, Podevin A.O. 55" ; 2e, Dupont R.C.A. ; 3e, Janssens ; 4e Burgbo E.S.A.I.

800 mètres. — 1er, Lebrun R.C.R. 2'6" 1/5 ; 2e, Noulard I.C.L. ; 3e, Vasseur A.AC.. ; 4e, Dewez I.C.L. ; 5e, Plez U.S.S.B.

1.500 mètres. — 1er, Leullier 4'24" 2/5 ; 2e, Rner F.O. ; 3e, Macarez I.C.L.

3.000 mètres. — 1er, Cobou A.S.P.T.T. ; 2e, Dewuil R.C.R. ; 3e, Bignon A.S.B. ; 4e, Donay A.S.B.

110 mètres haies. — 1er, Windpassinger 18" E.A.C. ; 2e, Montigny F.O. ; 3, Balevoine A.A.C.

Relais 4 x 100. — 1er, S. Sous-le-Bois ; 2e, U.S. Bruey.

Relais 400 + 300 + 200 + 100. — 1er, R.C. Roubaix ; 2e, I.C. Lillois ; 3e, Bruay.

Saut en hauteur. — 1er Gossart U.S.V.A. 1 m. 68; 2e Commeyne I.C.L. 1 m. 65 ; 3e, Boulet U.S.B. 1 m. 65 ; 4e, Pernot E.A.C. 1 m. 65.

Saut en longueur. — 1er, Guibert E.A.C. 5 m. 99; 2e, Steels I.C.L. 6 m. 19 ; 3e, Bernaert E.A.C. 6 m. 14 ; 4e, Hamlez I.C.L. 5 m. 94.

Saut à la perche. — 1er, Vivlande R.C.R. 3 m. 10; 2e, Leturez R.C. Albert 3 m. ; 3e, Pré O.T. 2 m. 95; 4e, Blois E.A.C. 3 m. 95.

Lancement du poids. — 1er, Windpassinger E.A.C. 11 m. 29 ; 2e Chevassus E.A.C. 11 m. 14 ; 3e, Clercx R.C.R. 10 m. 84 ; 4e, Leirane F.O. 10 m. 62 ; 5e Lancelin F.O. 10 m. 57.

Lancement du disque. — 1er, Lagache U.S.C. 35 m. 07 ; 2e, Castelain R.C.R. 33 m. 30 ; 3e, Buisset O.T. 32 m. 85 ; 4e, Pernot A.A.C. 32 m. 17.

Lancement du javelot. — 1er, Windpassinger E.A.C. 42 m. 11 ; 2e, Noulet A.A.C. 32 m. . 3e, Lancelin 41 m. 61.

Glissement du Challenge Venet. — 1er, E.A.C. 23 ; 2e, R.C.R. 22 ; 3e, I.R.I.S. 19 ; U.S.S.L.-Bois, 13 ; A.A.C. 9 ; F. O. 7.

BASKET-BALL

FINALS DU CHAMPIONNAT DU NORD RÉSERVE DE D. H.

Olympique Lillois 18 bat A.S.S.B. Olgnies 18 par 68 à 13

Dès le début du match, l'équipe Olympienne s'avère nettement supérieure à sa rivale et la domine de bout en bout malgré quelques réactions des mineurs et la mi-temps arrive sur le score de 30 à 5.

A la reprise, Lille continua à dominer et augmente de plus en plus son avance pour arriver au coup de sifflet final sur le score de 68 à 13.

Cette victoire vient récompenser l'équipe qui, au cours de la saison, se montra nettement la meilleure, gagnant 13 matches sur 14 joués et récompense les efforts déployés par son président, M. Kretzschmar, qui fait tout pour implanter dans le Nord le beau sport qu'est la basket.

JEU DE PAUME

Avant le championnat du Monde

HIER, A LE QUESNOY, LA SÉLECTION FRANÇAISE A EU UN DÉBUT PROMETTEUR EN DISPOSANT DU S. C. D'ANDERLECHT

Si le football, en pleine période de son activité, mobilise les masses conquises par ce grand sport d'équipe, on ne peut nier que la « Jeu de Paume », particulièrement dans le Sud du notre département du Nord, tient une place, sinon équivalente, tout au moins intéressante, ainsi qu'en a témoigné la journée de dimanche à Louvroil, ainsi que la confirme celle de lundi à Le Quesnoy.

Devant plusieurs milliers de personnes, sur la balladrome Quercitain, et bien que ce fut un jour de semaine, les cinq panniers français sélectionnés pour représenter les couleurs nationales au Championnat du Monde, à Bruxelles les 21, 22 et 23 juin prochains, ont suscité un tel intérêt, qu'il faut reconnaître, avec satisfaction que la Paume est bien l'un des sports les plus populaires de la saison estivale.

Pour faire admirer toute la beauté, toute l'élégance, toute l'agilité, toute l'adresse que décèle la pratique de ce jeu ancestral, si longtemps appelé « Pelote Balle », nos représentants aurent, en la forte équipe des belges du S.O. Audenrecht, des adversaires valeureux, dignes des qualités exceptionnelles qui leur permirent d'accéder à l'honneur de la sélection.

En la circonstance, la Fédération du Jeu de Paume a su distinguer les meilleurs entre les meilleurs, après un long travail préparatoire dont il faut les féliciter. Puisse son labeur patient donner les résultats qu'il mérite, c'est-à-dire : tenue honorable à Bruxelles, devant les autres sélections étrangères.

Il est d'ailleurs permis de l'espérer. Le moral, cet adjuvant indispensable pour rendre irrésistible l'évolution d'une équipe, est solide dans le team français, et, en cette ultime étape de préparation avant les « Trois Grandes Journées », il y a lieu de féliciter les personnalités qui vinrent, par leur présence et par la parole, préparer le terrain de le victoire que les muscles éprouvés de nos cinq nationaux s'emploieront à conquérir avec vaillance.

Que le triomphe soit complet, c'est ce que souhaite ardemment le « Réveil du Nord », dont l'attachement profond au Jeu de Paume se signale annuellement par le remise de la Coupe de France perpétuelle.

Cette journée de Le Quesnoy fut, cela se conçoit, le prétexte à une manifestation franco-belge, où l'amitié se donne libre cours, notamment au banquet et à la réception à l'Hôtel de Ville par la Municipalité.

Sur le ballodroms, belges et français rivalisèrent d'ardeur, à la grande joie des spectateurs. Finalement nos nationaux l'emportèrent par 15 jeux contre 11 à leurs adversaires, après avoir mené à la première pause par 5 jeux à 2, et à la seconde par 10 à 7.

Une fête sans musique n'a pas l'allure magnifique qu'on lui souhaite bien souvent, hier, l'Harmonie Municipale de Le Quesnoy sut donner un cachet particulièrement brillant à celle qui fit honneur au Jeu de Paume.

M. S.

BOXE

LE GALA D'AUCHEL

Voici les résultats : Joly, Auchel, vainqueur de Warembourg Hersin-Coupigny, à l'unanimité du jury ; Lambert, Auchel, vainqueur par knock-out au 4e round, de Métay, de Berlin ; Guillemant, d'Auchel vainqueur de Desfossé, de Hersin-Coupigny aux points ; Debroux, d'Auchel, vainqueur de Hourier, de Marlin, par abandon au 5e round ; peler Jsune, Auchel, fell match nul contre Heddebaud, de Lens ; match revanche entre Cleiret, Auchel, vainqueur de Craue par abandon au 6e round ; Defer Aîné, Auchel, vainqueur de Mascart, d'Anzin, aux points. Deler devient ainsi le challenger contre Wuiliamy, pour le titre de champion de France, poids légers.

LA GRANDE RÉUNION DE TUNIS EST REMISE AU 29 JUIN

Sportiello ayant du suspendre son entraînement pour raison de santé, les organisateurs de la réunion du 22 juin à Tunis, viennent de demander au professeur Rubus, l'autorisation de reporter leur réunion au dimanche suivant. Tout dernièrement, l'actif professeur Rouhaulen a accepté avec joie le dimanche 29 juin, au Stade Vélodrome de Tunis, que nos deux concitoyens Vermaut et Gyda Jenne seront opposés aux deux excellents boxeurs Tunisiens, Sportiello et Pérez, dans des combats d'une importance capitale : la rencontre Vermaut-Sportiello comptant pour le championnat de France des mi-lourds, et celle de Gyda Jenne-Pérez devant désigner le challenger de Kid Olivu, champion de France, poids mouches.

HIPPISME

COURSES A VINCENNES

PREMIERE COURSE. — Prix de Chanmont (8 partants) : 1. Café Noir (Carré) g. 40 ; pl. 10.50. — 2. Daphnine (P. Gittoni) pl. 12.50. — 3. Elva (A. Forcinal) pl. 7.

DEUXIEME COURSE. — Prix de Langres (11 partants) : 1. Express (M. Capellet) g. 49 ; pl. 18. — 2. Ericksifen (De Moussac) pl. 47.50. — 3. Eglantine III (Bougis) pl. 39.

TROISIEME COURSE. — Prix Théophile Lelioux (5 partants) : 1. Cabane Vauban (R.C. Simonard) g. 8 ; pl. 6. — 2. Clair de Lune III (H. Picard) pl. 9.

QUATRIEME COURSE. — Prix du Président de la République (10 partants) : Dead heat pour la seconde place : 1. Etigny (Hiaud) g. 47 ; pl. 9. — 2. Emblème Royal (H. Picard) pl. 7. — 3. Enfant de Troune (L. Pottier) pl. 8.

CINQUIEME COURSE. — Prix d'Alençon (13 partants) : 1. Esix (C. Masson) g. 32 ; pl. 19.50. — 2. Cette Ex Champagne IV (Goyet) pl. 25. — 3. Benjamin III (Géron) pl. 18.50.

SIXIEME COURSE. — Prix Kalinia (11 partants) : 1. Fidus (L. Forcinal) g. 19.50 ; pl. 8. — 2. Fakir V (Gouin) pl. 7.50. — 3. Florati (Gougeon) pl. 20.

SEPTIEME COURSE. — Prix de Saint-Sever (5 partants) : 1. Dragey (L. Goupeau) g. 26 ; pl. 11 — 2. Caviar (M. de la Forest) pl. 8.50.

DEUX GRAVES ACCIDENTS de chemin de fer en Algérie

En arrivant à la station d'El Afroun, un train qui venait de Cherchell a déraillé entraînant plusieurs wagons de marchandises, qui sont gravement endommagée. Le chauffeur est blessé.

L'enquête entreprise immédiatement semble conclure à un sabotage. Un boulon ayant été placé sur le rail entre deux joints.

D'autre part, à Guyotville, deux trains transportant des membres des patronages de France se rendant à Sidi Ferruh, se sont télescopés. Il y a 12 blessés, dont 3 grièvement : MM. Rémy Benzaglia, Eugène Wavre et Georges Delval, curés de Meurthe-et-Moselle.

FEUILLETON DU 17 JUIN 1930. — N° 10

la dot fatale

PAR GEORGES MALDAGUE

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS

*Devant la Cour d'Assises de Montpellier, une jeune fille pâle et délicate, Pulchérie, qu'on appelle plus souvent Chérie, comparait pour l'assassinat de la châtelaine du Val-Rose, qui l'a recueillie et élevée depuis sa naissance. Sept mois avant le dénouement de cette affaire, Claude Varagniez, avocat parisien, était venu passer, avec sa famille ses vacances chez sa tante, la châtelaine du Val-Rose, Chérie, appelée par une paysanne La Manette, à son lit de mort, avait appris le secret de sa naissance : Claude est son père, sa mère, une vendangeuse qui, se croyant abandonnée par Claude déposa son enfant à la grille du château puis se noya. En regag